



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 13 janvier 2021

CM 1165/21

LIMITE

RECH
RELEX
ENV
SUSTDEV
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: christian.froik@consilium.europa.eu
ecom3b.research@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32/2.281.6381
+32/2.281.6896

Objet: Approbation du Conseil concernant l'ouverture de négociations entre la Commission et les participants de la réunion ministérielle scientifique sur l'Arctique sur une déclaration conjointe relative aux efforts de collaboration dans la recherche dans l'Arctique
- Lancement d'une procédure écrite

Le Comité des représentants permanents (1^{re} partie) ayant décidé le 13 janvier 2021 de recourir à la procédure écrite pour le document cité en objet,

les délégations sont invitées à indiquer expressément si elles sont d'accord pour que le Conseil approuve l'ouverture de négociations entre la Commission et les participants de la réunion ministérielle scientifique sur l'Arctique sur une déclaration conjointe relative aux efforts de collaboration dans la recherche dans l'Arctique,
visée dans le document ST 14134/20.

Veuillez répondre par "OUI" ou par "NON" à cette question.

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites séparément.

Les réponses doivent parvenir au Secrétariat général du Conseil au plus tard le **vendredi 22 janvier 2021 à 14 heures (HEC)**, par courrier électronique à l'adresse suivante: ecomp3b.research@consilium.europa.eu.

